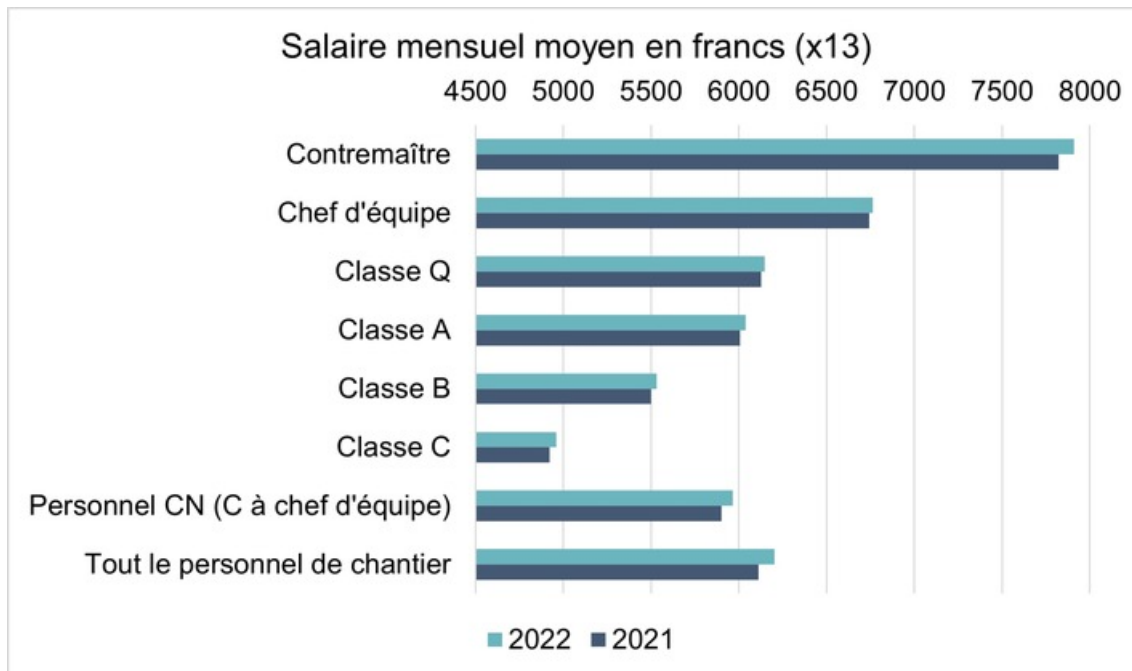


23.05.2022 – 11:05 Uhr

## Société Suisse des Entrepreneurs: Enquête sur les salaires 2022: Les entrepreneurs augmentent les salaires même sans accord collectif



Zurich (ots) -

Les bonnes performances individuelles doivent être récompensées par un salaire plus élevé. C'est la devise de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) pour les des négociations salariales 2021 avec les syndicats. Les données de l'enquête sur les salaires 2022 de la SSE montrent que les salaires du personnel de chantier ont augmenté de 1,5% par rapport à l'année précédente, et ce sans augmentation générale des salaires. Étant donné que les prix ont augmenté de seulement 0,6% en 2021, il en résulte une augmentation du pouvoir d'achat. Toutes les classes de salaire affichent une hausse des salaires.

Le salaire moyen des travailleurs de la construction en 2022 se chiffre à 6'204 francs par mois, soit 80'652 francs par année. Les salaires du personnel de chantier ont augmenté de 1,5 % par rapport à 2021. Cette hausse ne s'explique pas par une augmentation générale des salaires, mais par la récompense des bonnes performances individuelles du personnel de chantier. Comme la croissance salariale dépasse le taux d'inflation de 0,6% en 2021, le pouvoir d'achat a augmenté. Les salaires réels avaient déjà augmenté dans les années précédentes.

Plusieurs métiers du secteur principal de la construction varient en termes de responsabilité, de performance et de salaire. Le salaire des auxiliaires de la classe de salaire C se chiffre à 4'959 francs par mois, celui des maçons CFC de la classe de salaire Q à 6'148 francs et celui des contremaîtres à 7'908 francs. Le salaire moyen suisse du personnel de chantier est de 6'204 francs. À l'instar du coût de la vie, les salaires varient d'un canton à l'autre, les salaires vont de 5'677 francs à 6'434 francs.

### La formation continue en tant que facteur salarial important

En plus des propres performances, la formation continue joue un rôle clé pour obtenir une augmentation du salaire. La formation continue reste le moyen le plus important d'améliorer son salaire et ses compétences et d'assumer davantage de responsabilités. Une formation continue permet de passer à une classe de salaire plus élevée, ce qui correspond à environ 600 francs de plus par mois en moyenne.

Les augmentations individuelles des salaires correspondent aux besoins des travailleurs et des employeurs. Au moyen des salaires, les employeurs devraient récompenser les performances individuelles des salariés et les inciter à suivre une formation continue. C'est la bonne façon d'assurer la relève et de retenir la main-d'oeuvre qualifiée. La SSE appelle les syndicats à prendre note de cette augmentation des salaires en 2022 et à veiller à une communication transparente et objective avec les travailleurs. Les entrepreneurs doivent continuer à décider comment ils entendent récompenser les prestations et équilibrer l'inflation.

L'enquête sur les salaires 2022 a été réalisée avec comme date de référence la fin février, celle de l'année précédente avec comme date de référence la fin juillet. Le secteur principal de la construction est soumis à des fluctuations saisonnières. En été, le nombre de salariés est plus grand qu'en hiver. En raison des différentes dates de référence, la hausse des salaires est légèrement élevée d'un point de vue statistique, soit de 0,2 à 0,3 pour cent. Toutefois, cela ne s'applique pas au personnel qualifié, où la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée est prononcée.

**Plus d'informations:**

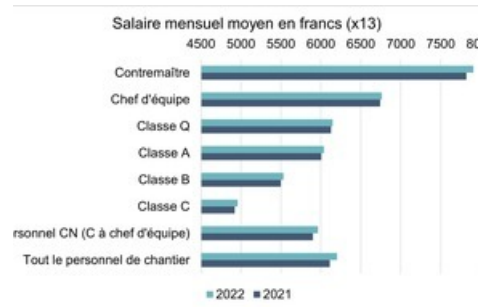
Vers les résultats de l'enquête sur les salaires: <https://baumeister.swiss/fr/entrepreneur-5-0/conjoncture-et-statistiques/enquete-salaires/>

Contact:

Bernhard Salzmann  
responsable Politique + Communication de la SSE  
Tél.: +41/78/762'45'31  
E-Mail: bsalzmann@baumeister.ch

Matthias Engel  
porte-parole de la SSE  
Tél.: +41/78/720'90'50  
E-Mail: mengel@baumeister.ch

#### Medieninhalte



Le salaire moyen des travailleurs de la construction en 2022 se chiffre à 6'204 francs par mois, soit 80'652 francs par année. Les salaires du personnel de chantier ont augmenté de 1,5 % par rapport à 2021. / Texte complémentaire par ots et sur [www.presseportal.ch/fr/nr/100051907/](http://www.presseportal.ch/fr/nr/100051907/) / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/SBV Schweiz. Baumeisterverband/SSE"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100889623> abgerufen werden.